



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 22 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt deux avril à dix sept heures trente, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du seize avril deux mille vingt quatre, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2024BC8-8-24

**OBJET : REALISATION DES SCHÉMAS DIRECTEURS D'ASSAINISSEMENT SUR LE TERRITOIRE DE LA CC2R
PLAN DE FINANCEMENT**

Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel, TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, DELFARIEL Eric, ,BENOIT Pascal, RATTO Stéphan, Madame LE CORRE Christiane, Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

Absents excusés :

Madame FILLATRE Francine, Messieurs DOUSSON Bruno (a donné pouvoir à Jean-Paul TERRENNE) et DUPUY Jean.

Assistait à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle : Attaché Territorial

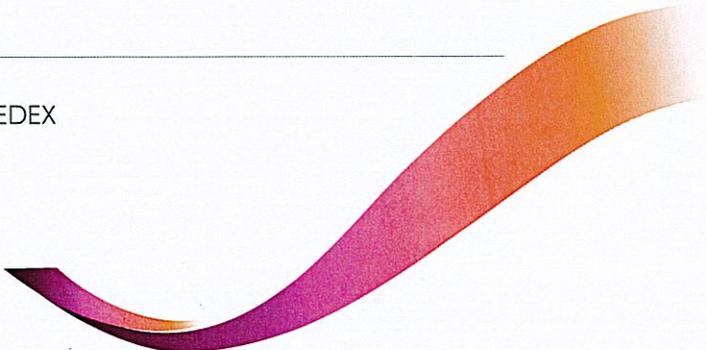
Olivier RENAUD a été désigné secrétaire de séance

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr



2024BC8-8-24

**OBJET : REALISATION DES SCHÉMAS DIRECTEURS D'ASSAINISSEMENT SUR
LE TERRITOIRE DE LA CC2R
PLAN DE FINANCEMENT**

Le Président rappelle que la Communauté de Communes des Deux Rives a lancé un accord cadre pour la réalisation des schémas communaux des communes de Auvillar, Bardigues, Castelsagrat, Dunes, Espalais, Gasques, Goudourville, Lamagistère, Le Pin, Mansonville, Montjoi, Perville, Pommevic, Saint Antoine, Saint Clair, Saint Michel, Saint Paul d'Espis et Sistels.

L'Agence de l'eau Adour Garonne aide les collectivités à hauteur de 70 % ou 50 % pour la réalisation des schémas directeur suivant l'impact du système d'assainissement sur le milieu récepteur.

Aujourd'hui, la Communauté a ouvert une autorisation de programme pour le financement de ces études sur 4 ans. Le coût global des études est de 600 000,00 € HT.

Le Président propose :

- d'approuver la réalisation des schémas communaux des communes de Auvillar, Bardigues, Castelsagrat, Dunes, Espalais, Gasques, Goudourville, Lamagistère, Le Pin, Mansonville, Montjoi, Perville, Pommevic, Saint Antoine, Saint Clair, Saint Michel, Saint Paul d'Espis et Sistels sur 4 ans.

- d'adopter le plan de financement suivant :

18 schémas directeurs communaux : 600 000,00 € HT

Total des dépenses 600 000,00 € HT

- de solliciter auprès de l'Agence de l'Eau les subventions les plus élevées possibles suivant les communes (70 % ou 50 % du montant de l'étude).

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'approuver la réalisation des schémas communaux des communes de Auvillar, Bardigues, Castelsagrat, Dunes, Espalais, Gasques, Goudourville, Lamagistère, Le Pin, Mansonville, Montjoi, Perville, Pommevic, Saint Antoine, Saint Clair, Saint Michel, Saint Paul d'Espis et Sistels sur 4 ans.

- d'adopter le plan de financement suivant :

18 schémas directeurs communaux : 600 000,00 € HT

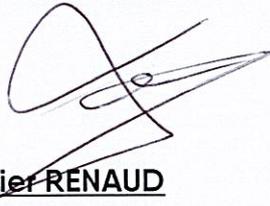
Total des dépenses **600 000,00 € HT**

- de solliciter auprès de l'Agence de l'Eau les subventions les plus élevées possibles suivant les communes (70 % ou 50 % du montant de l'étude).

Fait à Valence d'Agen, le 22 Avril 2024
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 24 Avril 2024

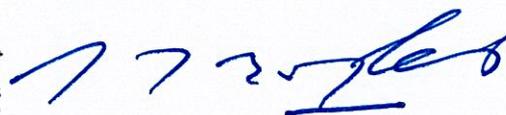
Le secrétaire de séance désigné
Le Maire d'Auvillar



Olivier RENAUD



Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le **29 AVR. 2024**

Affiché sur le panneau des annonces légales le **29 AVR. 2024**